Type doc N° identification Révision FS A700 5

Fiche de spécifications Ethanol 70 surfin

européenne en vigueur (monographie 1317). Ethanol avant mouillage: éthanol 96 surfin, d'origine végétale, conforme 2 la Pharmacopée

Paramètres	Méthode d'analyse	Spécifications
Aspect	FP A700-1	Liquide incolore, limpide,
		volatile et inflammable,
		hygroscopique
Acidité ou alcalinité	FP A700-1	Essai conforme
	PE 01/2015:1317	≤ 30 µL/1 acide acétique
Identification A	FP A700-1	
Densité relative à 20°C	Ph.E 2.2.5	0,880 ≤ ≤ 0,890
Résidu à l'évaporation	FP A700-1	≤ 2.5 mg/100 ml
	PE 01/2015:1317	
Spectrométrie UV	FP A700-1	Abs de 270 à 340 nm ≤ 0.10
	Ph. E 2.2.25	Abs à 250 à 260 nm ≤ 0.30
(Cuve de 5 cm)		Abs à 240 nm $\leq 0,40$
Degré alcoolique	FP A700-1	≥ 69.9 % V/V
3	Tables PhE 5.5	
Impuretés volatiles	FP A700-1	Benzène ≤ 2 ppm
		Méthanol ≤ 200 ppm
		Acétaldéhyde + acétal ≤ 10 ppm
h de la		Autres impuretés ≤ 300 ppm

		Signature	Date		Fonction	Nom	
(14/11/2016	et Laboratoire	Resp. Contrôle Qualité	Séverine Chabanne	Rédacteur
		7	14/11/2016	laboratoire	Technicien de	Anthony Ribot	Vérificateur
Tél.: 02 37 41 92 76 - Fax 02 37 41 45 54 RCS Chartres 8 572 129 419 00030	49 Poute d'Oulins 28260 ANET		14/11/2016		Responsable Qualité	Séverine Chabanne	Approbateur
Fax 02 37 41 45 54 2 129 419 00030	COUINS						



ATTESTATION

Je soussignée, Séverine CHABANNE, Responsable Qualité de

SOCIETE DES ALCOOLS DENATURES

49 route d'Oulins 28260 ANET

certifie que l'éthanol 70 surfin issu d'éthanol 96 surfin de qualité alimentaire fourni pour

Brenntag

n'est l'encéphalopathie spongiforme bovine (conforme à la note explicative EMA/410/01 rev 3) est exempt de tout organisme et constituant génétiquement modifié, Est d'origine végétale, l'éthanol étant issus de fermentation, pas une matière d'origine animale et ne contient pas d'agent infectieux responsable de

Le produit ne contient pas d'aflatoxines, de dioxine, d'allergènes (DIRECTIVES 2003/89/EC et dessous: 2007/68/EC Règlement CE 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques) c'est la dire la liste ci-

111-12-6	Methyl 2-Octynoate
78-70-6	Linalool
5989-27-5	Limonene
97-54-1	Isoeugenol
31906-04-4	Hydroxyisohexyl 3-Cyclohexene carboxaldehyde
107-75-5	Hydroxycitronellal
101-86-0	Hexyl Cinnamal
106-24-1	Geraniol
4602-84-0	Farnesol
90028-68-5	Evernia Prunastri (oakmoss) extract
90028-67-4	Evernia furfuracea (treemos) extract
97-53-0	Eugenol
91-64-5	Coumarin
106-22-9	Citronellol
5392-40-5	Citral
104-54-1	Cinnamyl Alcohol
104-55-2	Cinnamal
80-54-6	Butylphenyl Methylpropional
118-58-1	Benzyl Salicylate
103-41-3	Benzyl Cinnamate
120-51-4	Benzyl benzoate
100-51-6	Benzyl Alcohol
105-13-5	Anise Alcohol
101-85-9	Amylcinnamyl Alcohol
122-40-7	Amyl Cinnamal
127-51-5	Alpha-iso methyl Ionone
CAS N°	INGREDIENT

fabrication de l'éthanol 96 surfin (distillerie), qu'au sein de SAD (stockage et conditionnement). Il n'y a pas de contamination croisée avec un allergène alimentaire ou cosmétique possible, tant au sein du Aucune substance aromatique ou additif n'est ajoutée à l'ethanol 96 surfin.



de bisphénols glutamates, de phtalates, d'ethers de glycols, de caséine, de gluten, de lactose, de sulfites, de formol, de sucres, gluten, de sels d'aluminium, de silicones, de cocamide DEA, de BHA, d'amiante, de latex, de mélanine, de L'éthanol 70 surfin ne contient pas de conservateurs, d'antioxydants, de colorants, de parfums, d'agents de saveur, de nonylphénols, de phénols, de nonoxynaol, d'éthers de glycols, de nitrosamides, d'huile de palme, de

ne contient pas de produits classés CMR selon le CLP 1272/2008/CE, ne contient pas de produit SVHC faisant partie de la Candidate list du 19/12/2012 mise à jour le 27/06/2018.

Et n'a pas été irradié ou ionisé (Dir 1999/2). Le produit ne contient pas de nanoparticules tels que définis dans le règlement (CE) 1223/2009.

L'éthanol 96 surfin respecte la réglementation en vigueur en ce qui concerne :

- la teneur en pesticides (règlement européen N° 396/2005 du 25 février 2005, N° 149/2008)
- les recommandations CPMP/ICH/283/95 concernant les solvants résiduels
- l'article 17 (traces interdites), étant précisé que les traces de substances interdites suivantes : CMR, répondent aux exigences spécifiées par le règlement cosmétiques européen (CE) N°1223/2009 à le Règlement CE 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques : en ce qui concerne l'absence de
- habituelle inférieure à 2 ppm acétaldéhydes + acétal : pharmacopée européenne : teneur inférieure à 10 ppm, valeur
- inférieure à 5 ppm méthanol : pharmacopée européenne : teneur inférieure à 200 ppm, valeur habituelle

sont présentes dans la matière première Ethanol, de façon non intentionnelle (non ajoutées volontairement), et sont techniquement inévitables dans les bonnes pratiques de fabrication

- la teneur en aluminium (règlement 380-2012)
- de réactifs métalliques ». L'éthanol 96 surfin est issus de fermentation de produits d'origine du 19/12/2006, recommandations EMEA/CHMP/SWP/4446/2000 "GUIDELINE ON THE la teneur en métaux lourds (règlement européen N° 466/2001 du 8 mars 2001, N° 1881/2006 végétale et aucun catalyseur ou réactif métallique n'est utilisé REAGENTS » et texte général de la pharmacopée européenne 5.20 « Résidus de catalyseurs ou SPECIFICATION LIMITS FOR RESIDUES OF METAL CATALYSTS OR METAL
- alimentaire. les boissons spiritueuses (règlement 110/2008/CE); l'éthanol 96 surfin est de qualité

2008/100/EC) Valeur énergétique : 2784 kJ/100 g (Directive 90/496/EEC and Commission Directive

- la pharmacopée européenne
- ne fait pas l'objet de tests sur les animaux.
- végétarien, intolérance au gluten, kasher L'éthanol 96 surfin est compatible avec les régimes alimentaires suivants : végétalien
- La matière première est non issue d'une ressource génétique au sens du Protocole de Nagoya.
- cultivée (blé) qui est en conformité avec le règlement. faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce : L'éthanol est issu d'une espèce Concernant les dispositions du Règlement (CE) n° 338/97 relatif à la protection des espèces de
- L'éthanol 70 surfin est de qualité alimentaire.
- L'emballage est de qualité alimentaire (Dir 2002/72/CE(mod 2004/19/CE))

Les renseignements ci-contre se fondent sur nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de la présente fiche. Ils sont donnés de



- L'ethanol 70 surfin contient 70%V soit 62.39%m de COV (éthanol).
- L'éthanol est enregistré dans toutes les agences suivantes :
 USA (TSCA)
- Canada (DSL/NDSL)
- Australie (AICS)
- Nouvelle-Zélande (NZIoC) Chine (INV / IECSC)
- Japon (ENCF),
- Corée (KECI / KECL)
- Philippines (PICCS)
- dans les matières premières fournies. SAD confirme avoir procédé (elle-même ou par le biais de ses propres fournisseurs) au préenregistrement et/ou enregistrement de toutes les substances chimiques concernées contenues

		N°	
Produit	Nº CAS	EINECS	N° enregistrement Reach
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43-XX

propres fournisseurs et sous- traitants. Attestons être en mesure de certifier ce qui précède pour avoir reçu pareil engagement de la part de nos

Fait à Anet Le 31 octobre 2018

RESPONSABLE QUALITE Séverine CHABANNE

28260 ANET Tél. : 02 37 41 92 76 - Fax 02 37 41 45 54 RCS Charites B 572 129 419 00030 S.A.D. Alcogroup 49, route d'Oulins

TRACABILITE PRODUIT.

Nous assurons une traçabilité de tous nos lots de produits conformément à la réglementation européenne 178/2002.

La signification de notre numéro de lot est la suivante :

FRXXYYYYYY avec FRXX = Numéro d'établissement Brenntag France et YYYYYY = Numéro d'ordre chronologique unique

Une procédure de rappel PRCQUA08, qui prévoit l'analyse des risques et le rapatriement des produits le cas échéant, est mise en place conformément à la réglementation européenne 178/2002.

REGLEMENTATION SECURITE.

SAFETY REGULATION

Lire attentivement la FDS avant utilisation. /
Read precautionary the material safety data sheet before

www.brenntag.fr

GESTION DE CRISE.



Numéro d'appel d'urgence : 0800 07 42 28

Disponible 24h/24 et 7j/7

Vous trouverez ci-après les coordonnées de nos différents établissements ainsi que leurs référentiels normatifs :

BRENNTAG ILE DE FRANCE Tel : 01.64.51.20

ile-de-france-sales@brenntag.fr

ISO 9001, BPF, BIO, ESAD A

BRENNTAG VAL DE LOIRE Tel: 02.38.69.76.76 val-de-loire-sales@brenntag.

ISO 9001, BIO, ESAD A

BRENNTAG NORMANDIE Tel: 02.35.33.70.08 normandie@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, ESAD A, ISO 14001, ISO 18001

BRENNTAG PICARDIE Tel: 02.22.54.72.00

ISO 9001, ISO 9120, ESAD A, ISO 14001, ISO 18001

BRENNTAG MAINE BRETAGNE Tel: 02.43.70.54.39

ISO 9001, BIO, ISO 9120, ESAD A. ESAD F

BRENNTAG LOIRE BRETAGNE Tel: 02.40.95.27.17 commercialloirebretagne@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, ISO 9120, ESAD

BRENNTAG AQUITAINE Tel: 05.57.80.90.00 aquitaine@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, ESAD A

BRENNTAG MARCHES Tel: 01.30.86.67.00 sartrouville@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, ESAD A, ISO 22000 BRENNTAG NORD Tel: 03.20.26.34.73 nord@brenntag.fr

BIO

BRENNTAG ARDENNES Tel: 03.24.52.68.90 ardennes@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, ESAD A

BRENNTAG LORRAINE Tel: 03.83.43.08.97 lorraine@brenntag.fr ISO 9001, BIO, ESAD A BRENNTAG ALSACE Tel: 03.88.33.44.04

BRENNTAG BOURGOGNE Tel: 03.85.77.45.00 bourgogne@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, ESAD A

BRENNTAG RHONE-ALPES
Tel: 04.72.22.15.00
rhone-alpes@brenntag.fr

ISO 9001, ISO 22000, ESAD F, ESAD G, BPF, BIO, ESAD A

BRENNTAG DAUPHINE Tel: 04.76.40.61.00 dauphine@brenntag.fr

ISO 9001, ESAD A

BRENNTAG ANDANCE Tel: 04.75.69.03.10

ISO 9001, ESAD A

BRENNTAG MEDITERRANEE Tel: 04.42.46.22.00

ISO 9001, BIO, ESAD A

BRENNTAG COTE D'AZUR Tel: 04.93.91.16.56 cote-azur@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, ESAD A

BRENNTAG MIDI PYRENEES
Tel: 05.63.41.88.56
midi-pyrenee@brenntag.fr

ISO 9001, BIO, FAMIQS, ISO 9120. ESAD A

Socié

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 29 000 000 Euros

RCS Lyon B 709 801 781 N° TVA : FR51.709801781

Brenntag S.A 90 av. du Progrès 69680 CHASSIEU Tél. 04 72 22 16 00 Fax. 04 78 90 84 43 www.brenntag.fr